



Présenté aux yeux de l'opinion publique comme un avocat exerçant clandestinement à Douala depuis 2006, Maître Sohaing Neim Sylvestre Brazza a vu ses locaux être scellés après une descente musclée du bâtonnier de l'Ordre national des avocats du Cameroun, Me Mbah Eric Mbah.

Le mis en cause est passé à l'offensive dans un droit de réponse, soutenant mordicus qu'il est avocat au Barreau du Cameroun et Juge Arbitre International Certifié.

Me Sohaing Neim Sylvestre Brazza assure qu'il est inscrit sur le Grand Tableau de l'Ordre des Avocats au Barreau du Cameroun sous le numéro 1334. Grand Tableau Officiel de l'Ordre des Avocats au Barreau du Cameroun, année judiciaire 2006, arrêté par le Conseil de l'Ordre en sa session du 13 Mai 2006 et validé par le Ministère de la Justice.

Il ajoute : « Ne pas confondre un annuaire des Avocats fait par Maître MEMONG Philippe pour sa campagne électorale et le Grand Tableau Officiel de l'Ordre des Avocats au Barreau du Cameroun qui doit absolument être valide par notre Ministère de Tutelle, pour éviter toutes les manipulations frauduleuses. Un Tableau Officiel conformément à la Loi de 90 organisant la profession d'Avocat au Cameroun et le règlement intérieur du Barreau, ne sera jamais un annuaire téléphonique ».

Et de conclure : « Monsieur le Bâtonnier prétend avoir déposé une plainte, ce n'est pas parce que je l'ai viré de mon Cabinet (il venait chercher quoi a votre avis !), qu'il croit qu'il a le pouvoir d'en faire une affaire personnelle, j'espère qu'il viendra lui-même défendre les intérêts du Barreau Camerounais, car je lui promets une déculottée à nulle autre pareille ».

CABINET D'AVOCATS Maître SOHAING NEIM Sylvestre Brazza
Avocats au Barreau du Cameroun

110 Boulevard de la Liberté, Résidence Kassap Ahwa, 2^{ème} Etage, Porte n°4
 BP 84 Douala CAMEROUN
 Tél. 233426367/ 670246494/ Fax. 233426083
 EMAIL : snconseils@gmail.com

DROIT DE REPONSE DU CABINET D'AVOCATS DE MAITRE
SOHAING NEIM SYLVESTRE BRAZZA, AVOCATS AU BARREAU DU
CAMEROUN RELATIF AU COMMUNIQUE DU 14 JUIN 2023 DU
BATONNIER MBAH ERIC MBAH SUR L'EXERCICE ILLEGAL DE LA
PROFESSION D'AVOCAT PAR SIEUR SOHAING NEIM SYLVESTRE
BRAZZA

Maître SOHAING NEIM Sylvestre Brazza, en personne, Avocat au Barreau du Cameroun et Juge Arbitre International Certifié, porte à l'attention de tous les camerounaises et camerounais y compris les Avocats et le monde entier :

- 1) Qu'il est Avocat au Barreau du Cameroun, comme inscrit sur le Grand Tableau de l'Ordre des Avocats au Barreau du Cameroun sous le numéro 1334. Grand Tableau Officiel de l'Ordre des Avocats au Barreau du Cameroun, année judiciaire 2006, arrêté par le Conseil de l'Ordre en sa session du 13 Mai 2006 et validé par le Ministère de la Justice, notre Ministère de Tutelle.
- 2) Ne pas confondre un annuaire des Avocats fait par Maître MEMONG Philippe pour sa campagne électorale et le Grand Tableau Officiel de l'Ordre des Avocats au Barreau du Cameroun qui doit absolument être validé par notre Ministère de Tutelle, pour éviter toutes les manipulations frauduleuses. Un Tableau Officiel conformément à la Loi de 90 organisant la profession d'Avocat au Cameroun et le règlement intérieur du Barreau, ne sera jamais un annuaire téléphonique.
- 3) Monsieur le Bâtonnier prétend avoir déposé une plainte, ce n'est pas parce que je l'ai viré de mon Cabinet (il venait chercher quoi à votre avis !), qu'il croit qu'il a le pouvoir d'en faire une affaire personnelle, j'espère qu'il viendra lui-même défendre les intérêts du Barreau Camerounais, car je lui promets une déculottée à nulle autre pareille.

Fait à Douala, le 19 Juin 2023

Maître SOHAING NEIM Sylvestre Brazza
 Avocat au Barreau du Cameroun et
 Juge Arbitre International Certifié

BB

